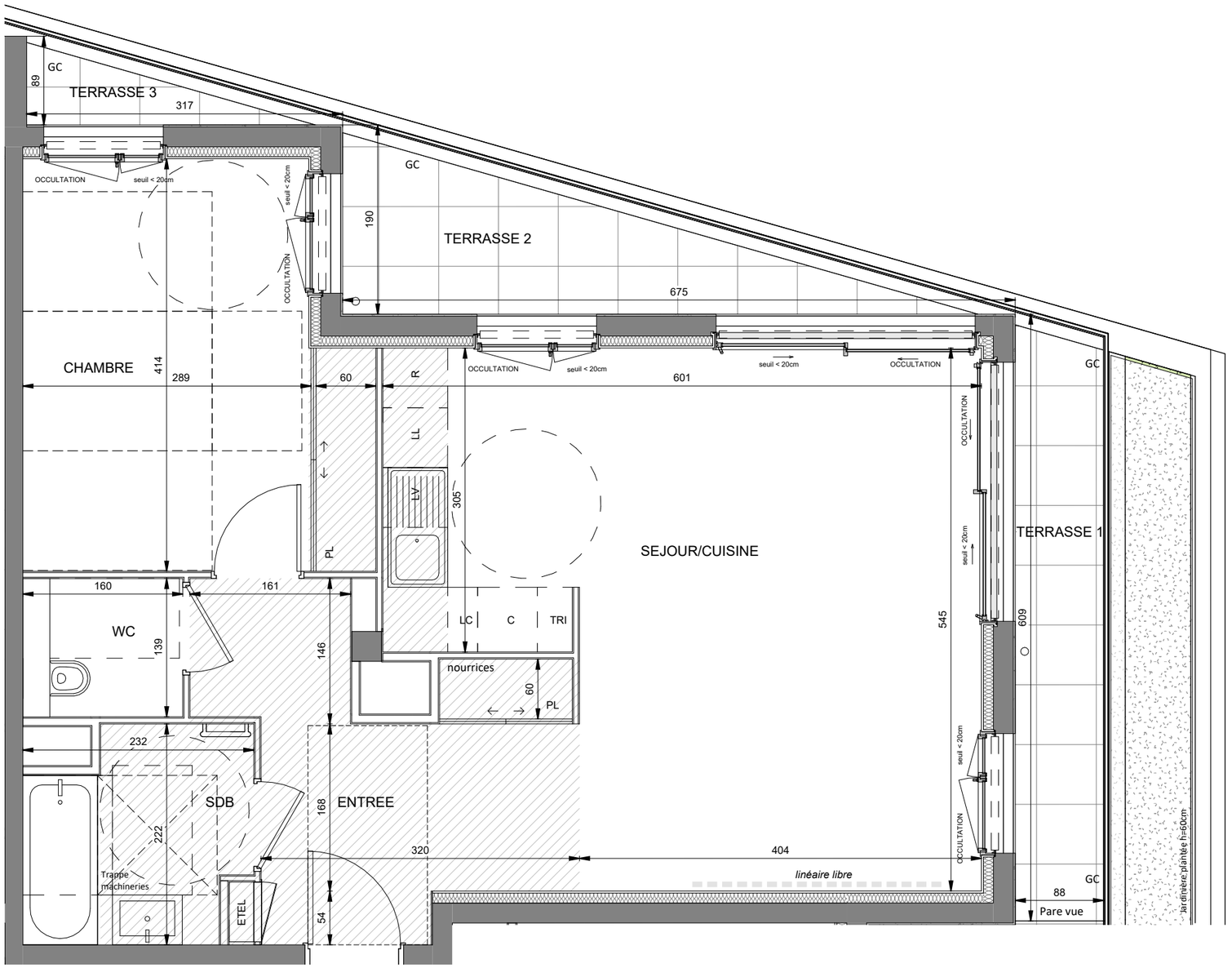
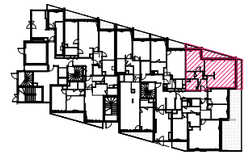
CŒUR DE
CARNOLÈS

ZAC DE CARNOLES
06190 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN



N°H2012



HALL H2

APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° H2012 au 1er Niveau

ENTREE	6.09 m²
SEJOUR-CUISINE	31.33 m²
CHAMBRE	13.39 m²
SALLE DE BAINS	4.49 m²
WC	2.23 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	57.52 m²
TERRASSE 1	5.58 m²
TERRASSE 2	5.80 m²
TERRASSE 3	1.20 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	70.11 m²

LEGENDE

○	descente d'eau pluviale		sèche serviette
BSO	volet brise-soleil		radiateur
GC	garde-corps	F	réfrigérateur
	soffite/faux-plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	gaine techn. elec. du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
— —	retombée de poutre	TRI	tri sélectif
LC	linéaire complémentaire	VR	volets roulants

fenêtre coulissante — porte fenêtre ouvrants à la française — porte fenêtre

Indice 2 — JUIN 2026

Echelle 0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est:

EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.La forme des jardins (pente,talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

ICADE — FRESH ARCHITECTURES — EMERIGE